

Déclaration liminaire au CSE du réseau France 3 du 26 novembre

Régionalisation : n'essayons pas de transformer la citrouille en carrosse

Alors qu'on attend toujours de connaître la feuille de route qui nous permettra de parvenir au Grand Soir régional de 2022, les esprits s'échauffent et les apprentis sorciers sont à la manœuvre.

En jeu, le nouveau créneau de 18h30 annoncé en janvier, pour satisfaire les annonces hors-sol de la Présidente.

Afin de donner l'apparence d'une réflexion collective impliquant les salariés, des ateliers sont organisés dans les régions, soi-disant pour susciter les idées. Mais invariablement, au bout d'une séance de brainstorming, le couperet tombe : il n'y a pas de moyens supplémentaires.

Au lieu de cela, on entend brandir régulièrement comme un Saint-Graal, les UTS. A en croire les interlocuteurs des directions, l'outil permettrait de résoudre l'équation.

De quelle manière, nous permettrons-nous de demander ? L'UTS n'est qu'un outil, au même titre que la caméra, il n'induit pas des conditions de tournage différentes et ne remet pas en cause ce qui figure dans l'accord collectif, à savoir que l'effectif d'une équipe de tournage normale est au moins de 2 personnes.

Tenter de dévoyer les accords signés pour parvenir à faire entrer le pied dans la chaussure ne transformera pas la citrouille en carrosse. Ce serait au contraire un très mauvais signal donné au projet de régionalisation. Cela risque de dégrader les rapports sociaux dans les services et de rompre le peu de confiance qui subsiste dans certaines antennes entre les salariés et leur hiérarchie. A l'heure où les collectifs peinent à croire en un avenir meilleur à France Télévisions, cet ersatz de démocratie participative ne peut que faire des dégâts.

Car il faut regarder les choses en face : contrairement à ce qu'affirme la direction à longueur de réunions, la question des moyens demeure centrale et même lorsqu'on fait mine de s'intéresser en 1^{er} lieu aux projets éditoriaux, elle détermine les projets qu'on écarte d'emblée, car coûteux en personnel.

La question reste entière, nous vous la repons : avec quels moyens France Télévisions entend-elle mener à bien son projet de régionalisation ?

Le 26 novembre 2020